



Circulaire n° 3868

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Prorogation de délais en faveur de candidats-locataires ou locataires de logements locatifs subventionnés

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Monsieur le Ministre du Logement concernant le sujet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding